

BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

En Formation Continue



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr



CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 7 modules UC (Unité Capitalisable) dont 2 UCAREs

UC 1 : Se situer en tant que professionnel(le)

UC 2 : Piloter le système de production

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Regionale (2 à choisir)

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

ou Vous avez au moins un CAP, un BEP ou un autre diplôme validé niveau 3 et un an d'activité professionnelle à plein temps

Vous pouvez justifier d'une année d'activité professionnelle agricole à plein temps ou 3 ans non agricole temps plein

MODALITÉ DE SÉLECTION

Entretien individuel + test de pré acquis

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours
Les modalités d'évaluation des UC sont l'écrit et/ou les TP et/ou l'oral
Possibilité de validation d'un ou plusieurs bloc de compétences

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Pamiers (09) = productions végétales et Saint Giron (09) = productions animales

Durée totale: maximum de 1288 heures, avec adaptation possible du parcours en tenant compte du niveau initial ou de la situation.

Calendrier: de Septembre à Juin, du lundi au jeudi de 9h00 à 12H30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h00 à 12H30 et de 13h30 à 16h30

Financière: Aucun frais pédagogique. Financement de la formation par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi. Rémunération en fonction du statut et des droits de l'apprenant (Pôle Emploi, ASP, ...) *Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.*

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisés sur des exploitations agricoles ou le jardin pédagogique du CFPPA-AC Le stage obligatoire dans une ou des exploitations agricoles permet l'observation et la mise en pratique des acquisitions théoriques.

La participation du stagiaire et son implication au cours du stage seront évaluées de manière spécifique.

Stage en milieu professionnel d'au moins 8 semaines



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés...) Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.



LES DÉBOUCHÉS

Devenir agriculteur(trice) responsable d'une entreprise agricole.

Salarié(e) hautement qualifié(e)

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 4 ou 5

Possibilité de spécialisation (SPAÉ, CS, ...)



LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi ,
Pour tout autre statut, veuillez nous contacter.

ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Gestion de l'entreprise (commercialisation, administratif, gestion temps de travail, ...)
Pilotage du système de production